

Plan d'épargne en actions – 2025

Poursuite de la progression des encours de PEA qui s'intensifie en 2025 avec la hausse des indices boursiers

Après la légère poursuite de la hausse des encours PEA observée en 2024, passés de 112,7 à 114 milliards dans un contexte boursier relativement défavorable (légère baisse de l'indice CAC 40 en 2024 de moins 2,15 %), ces derniers ont pleinement bénéficié de la reprise des indices en 2025 : les encours atteignent 126,5 Mds, en hausse marquée de 11 %, une évolution proche de la variation du CAC 40 de 10,4 % pour cette année. Sur la même période, la progression des encours PEA-PME a été plus forte et a atteint près de 27% pour s'établir à 3,7 Mds à fin 2025. Les dépôts espèces, quant à eux, sont stables aussi bien sur les PEA que sur les PEA-PME avec des niveaux respectifs de 14,2 Mds et 0,7 Mds.

À l'image des encours, les versements espèces progressent nettement, avec une hausse de 32% sur les PEA et 8% pour les PEA-PME. Dans les deux cas, ces versements se portent très majoritairement sur des comptes de moins de 5 ans d'ancienneté.

À l'inverse, les retraits en espèces ont diminué pour les PEA passant de 7,3 à 6,7 Mds. Le solde des versements et des retraits s'établit donc à 3,3 Mds pour les PEA en 2025 démontrant un attrait important de ce support en 2025 (notamment en comparaison à 2024 où ce solde n'était que de 0,2 Mds). Du côté du PEA-PME, les retraits poursuivent leur hausse pour s'établir à 402 millions fin 2025, un niveau légèrement inférieur aux versements.

Plus fondamentalement, les progressions relatives conséquentes observées sur les encours résultent pour une part importante de la hausse des indices boursiers observées en 2025 (pour près des trois quarts pour les PEA et quasi-exclusivement pour les PEA-PME). Le nombre de plans demeurant relativement stable sur la période (respectivement 7,3 millions de PEA et 299 000 de PEA-PME à fin 2025), cela a pour conséquence une progression sensible de l'encours moyen par plan de 11% pour les PEA à 23% pour les PEA-PME, s'établissant respectivement à 17 343 € et 12 428 €.

Enfin, en ce qui concerne les véhicules d'investissement privilégiés, les PEA et PEA-PME restent très majoritairement investis en actions cotées et non cotées avec 66% et 79% de l'encours total à fin 2025 (la part des actions non cotées demeurant majoritaire sur les PEA-PME avec plus de la moitié de l'encours total, en progression notable sur 2025 pour atteindre 57,6%). Ce sont toujours les titres français tous instruments confondus qui demeurent largement prépondérants avec respectivement 86 % pour les PEA et 95 % pour les PEA-PME.

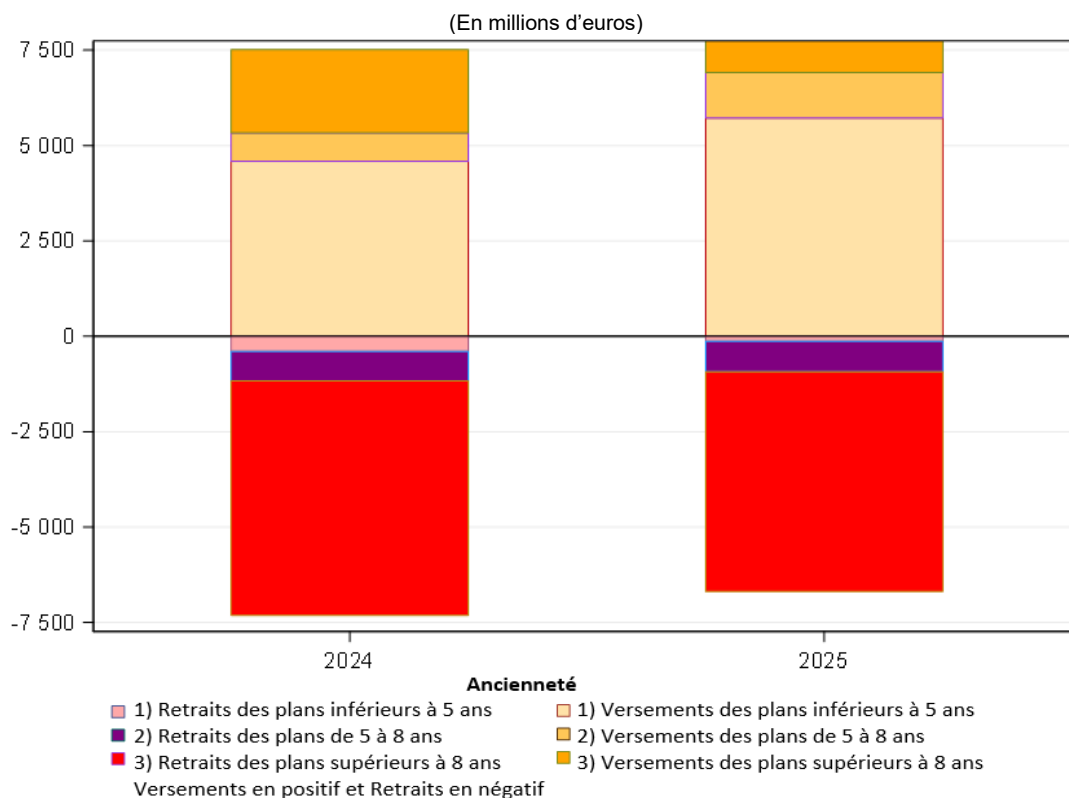


	PEA		PEA-PME	
	2024	2025	2024	2025
Composition au 31 décembre				
Encours titres en millions euro	114 059	126 495	2 935	3 715
Montant Dépôts (espèces) en millions euro	14 012	14 250	641	675
Versements (espèces) en millions euro	7 515	9 959	390	422
Retraits (espèces) en millions euro	7 312	6 690	372	402
Encours titres moyen en euro, par plan	15 660	17 343	10 084	12 428
Nombre de plans en fin d'année	7 283 376	7 293 637	291 045	298 916
<i>Dont Nombre de comptes titre</i>	5 396 052	5 642 380	129 772	138 508
Nombre de plans clos au cours d'année	328 525	307 989	15 118	15 038
<i>Dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans</i>	115 230	106 025	7 006	6 606

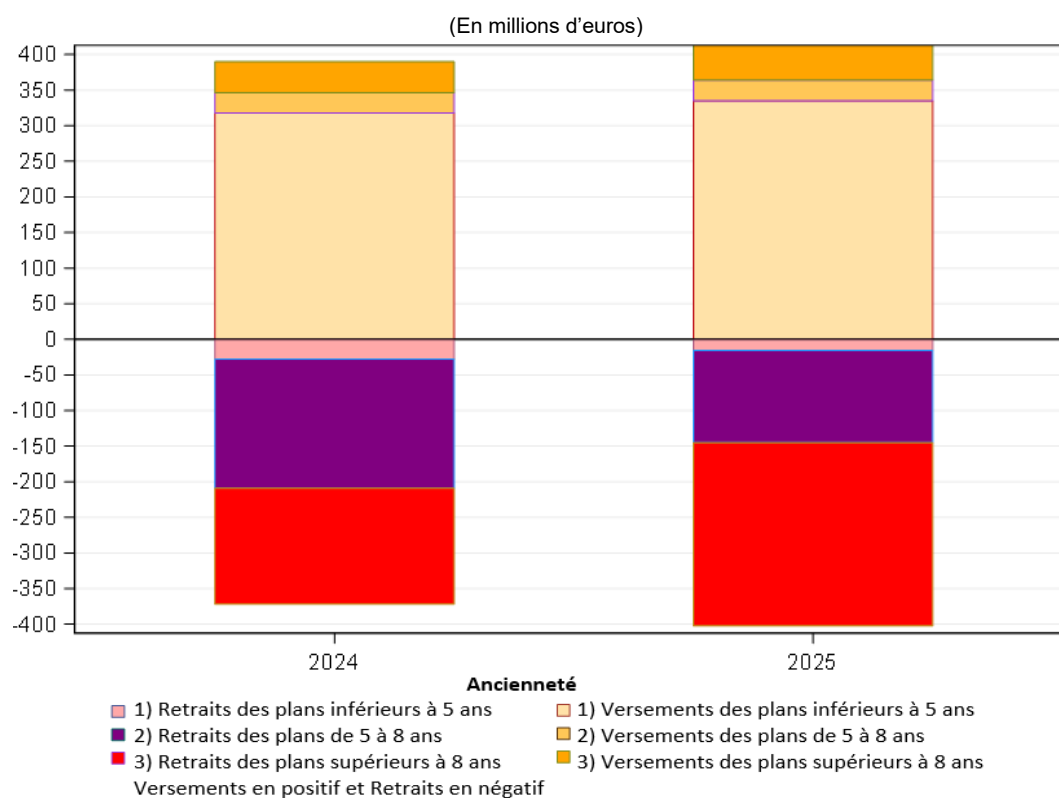
Source : enquête annuelle sur les PEA et PEA-PME



Versements et retraits espèces des PEA (panier à créer - 6 séries)

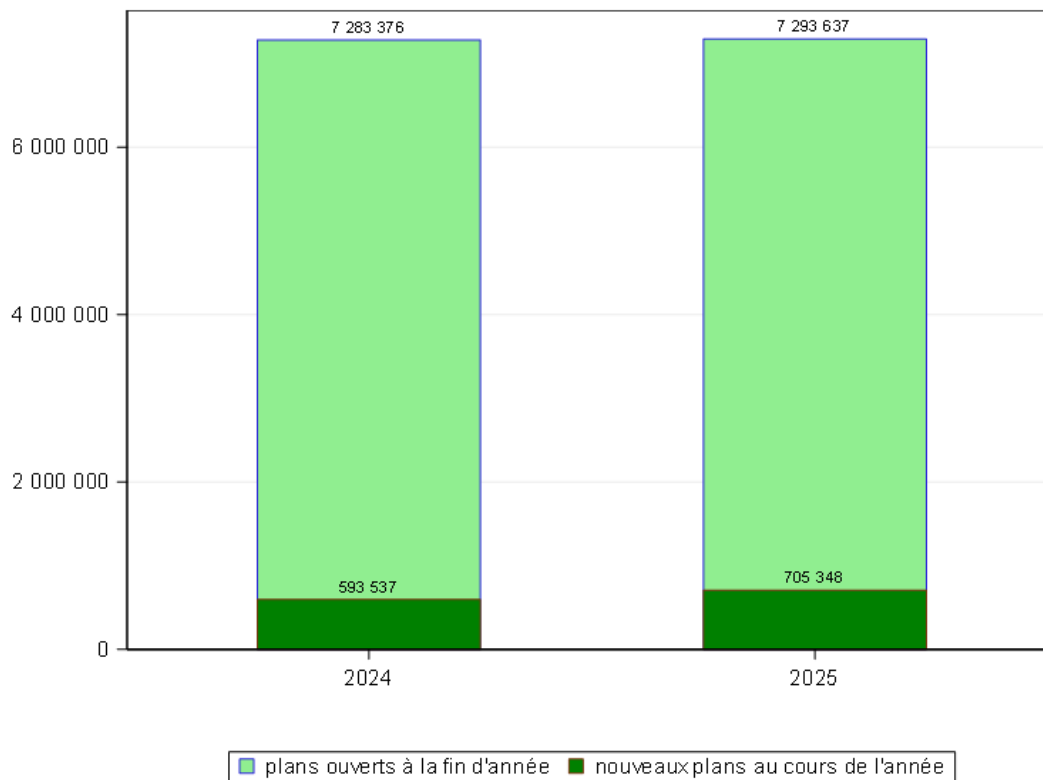


Versements et retraits espèces des PEA-PME (panier à créer - 6 séries)

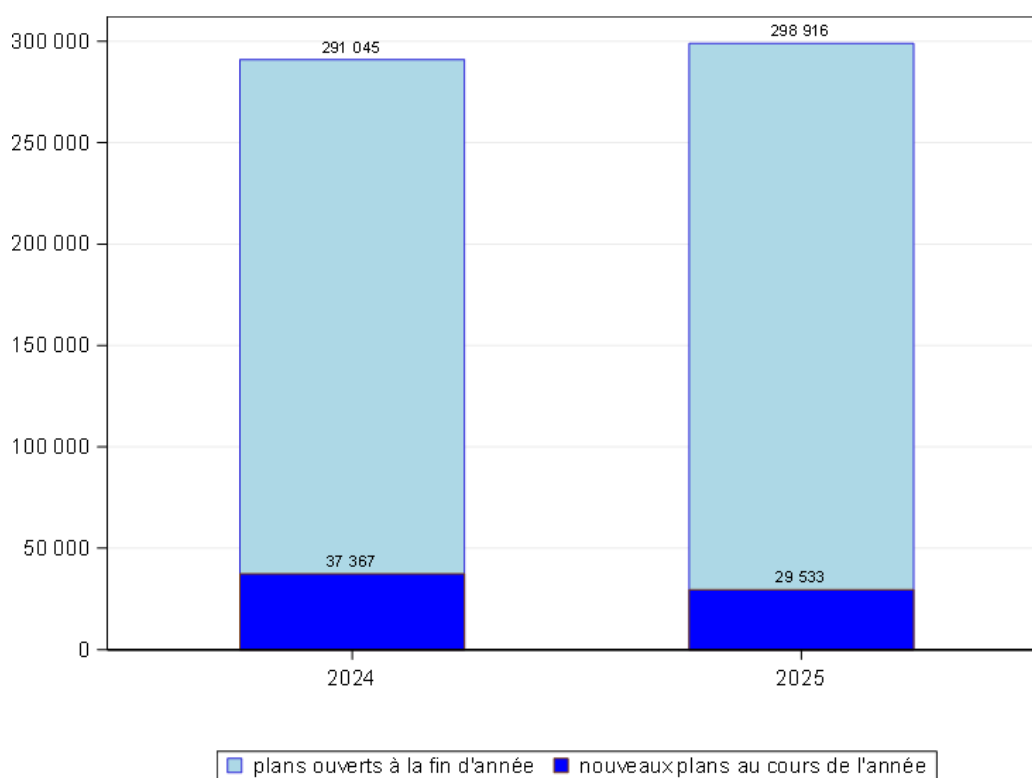




Nombre de plans PEA (**panier à créer** – [2 séries](#))

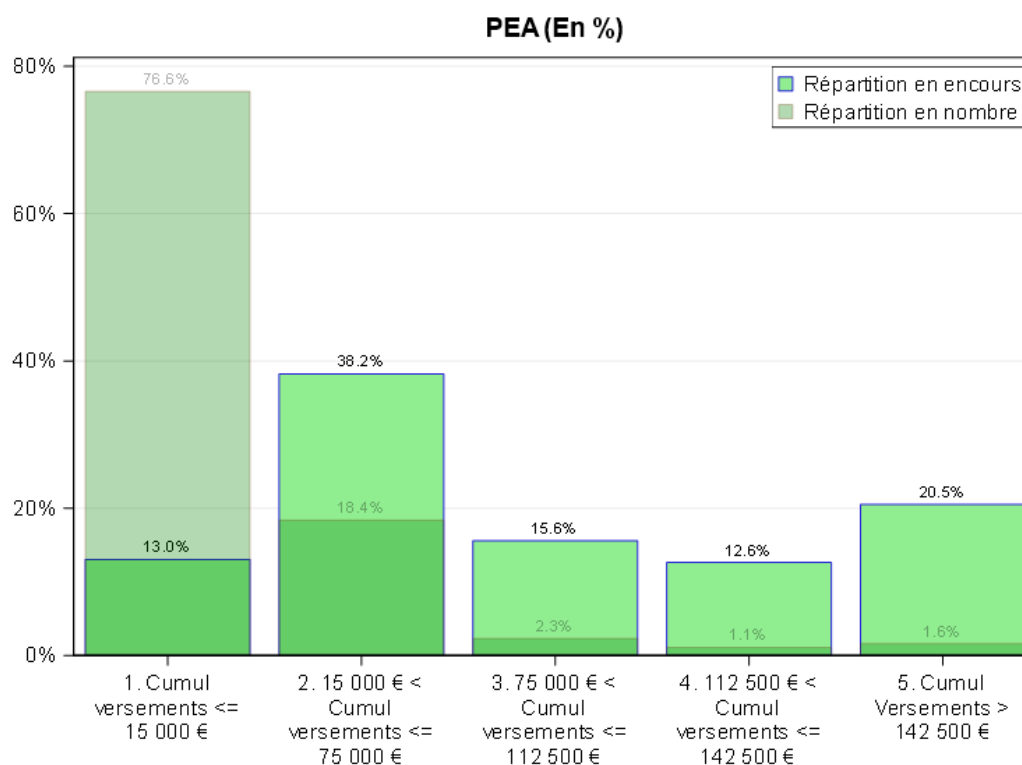


Nombre de plans PEA-PME (**panier à créer** – [2 séries](#))

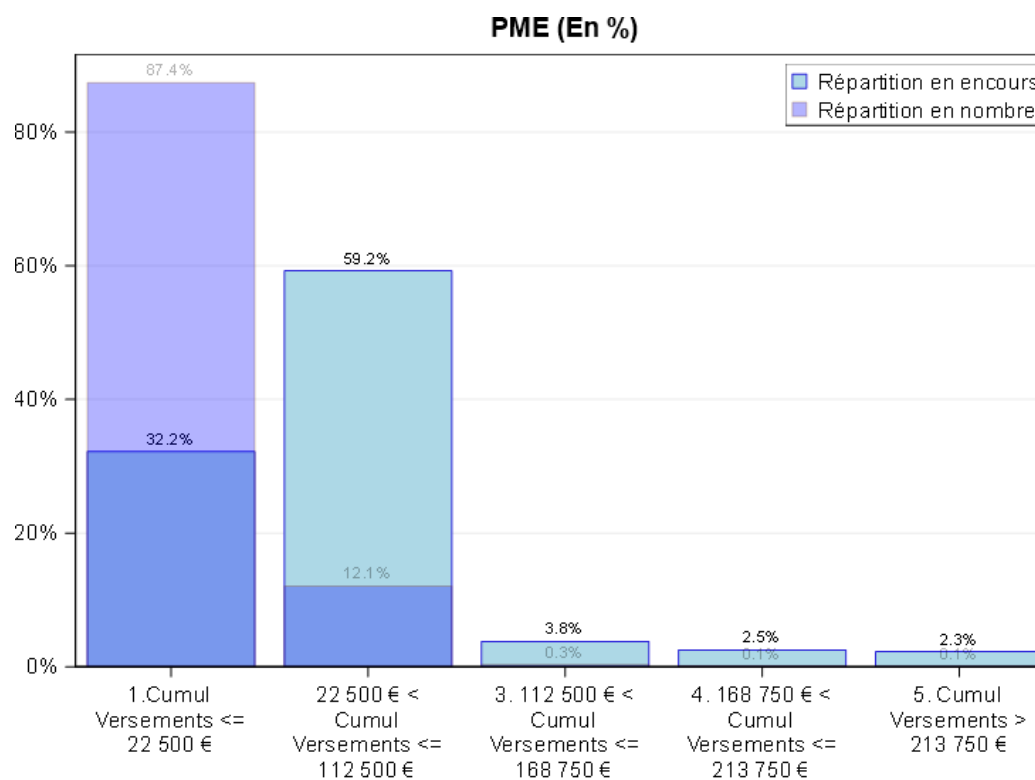




Ventilation par cumul des versements espèces PEA – (panier à créer - ? séries)



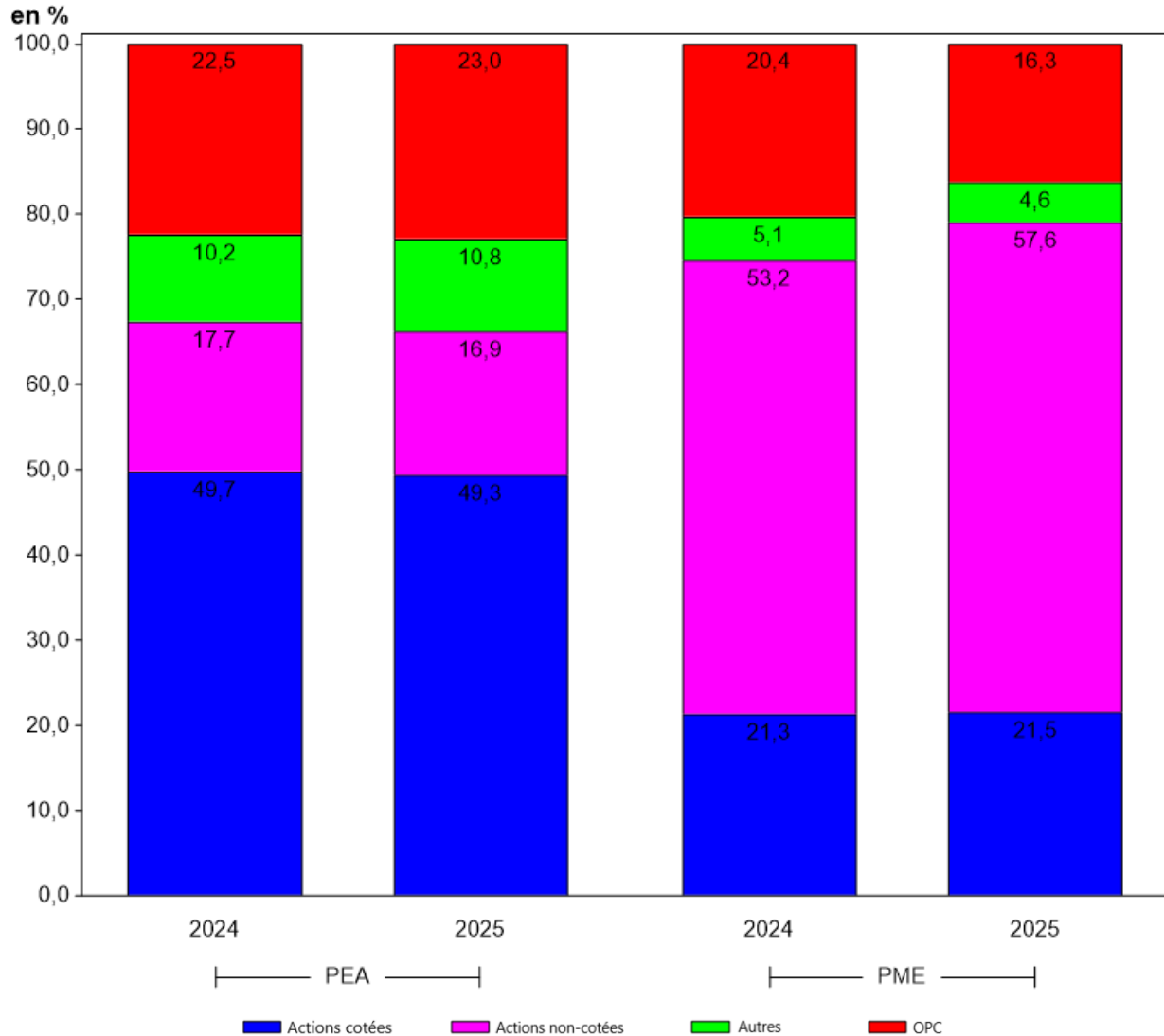
Ventilation par cumul des versements espèces PEA-PME (panier à créer - ? séries)





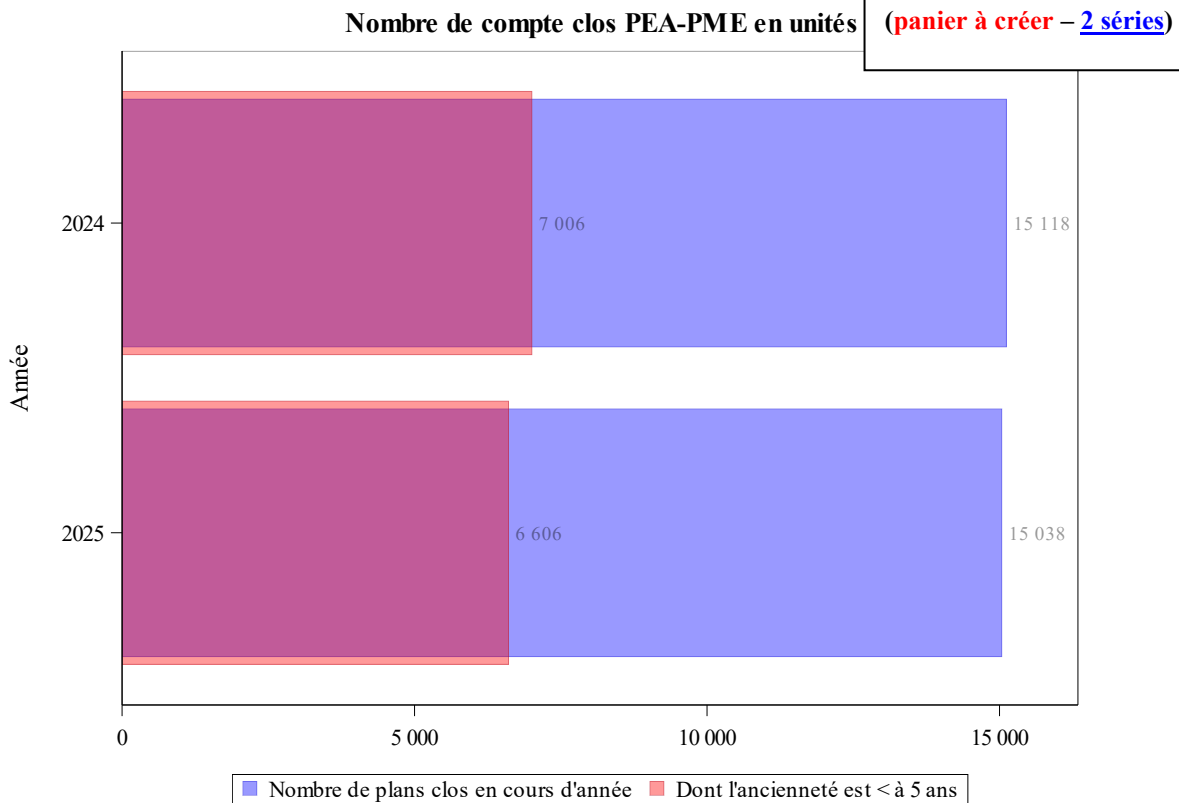
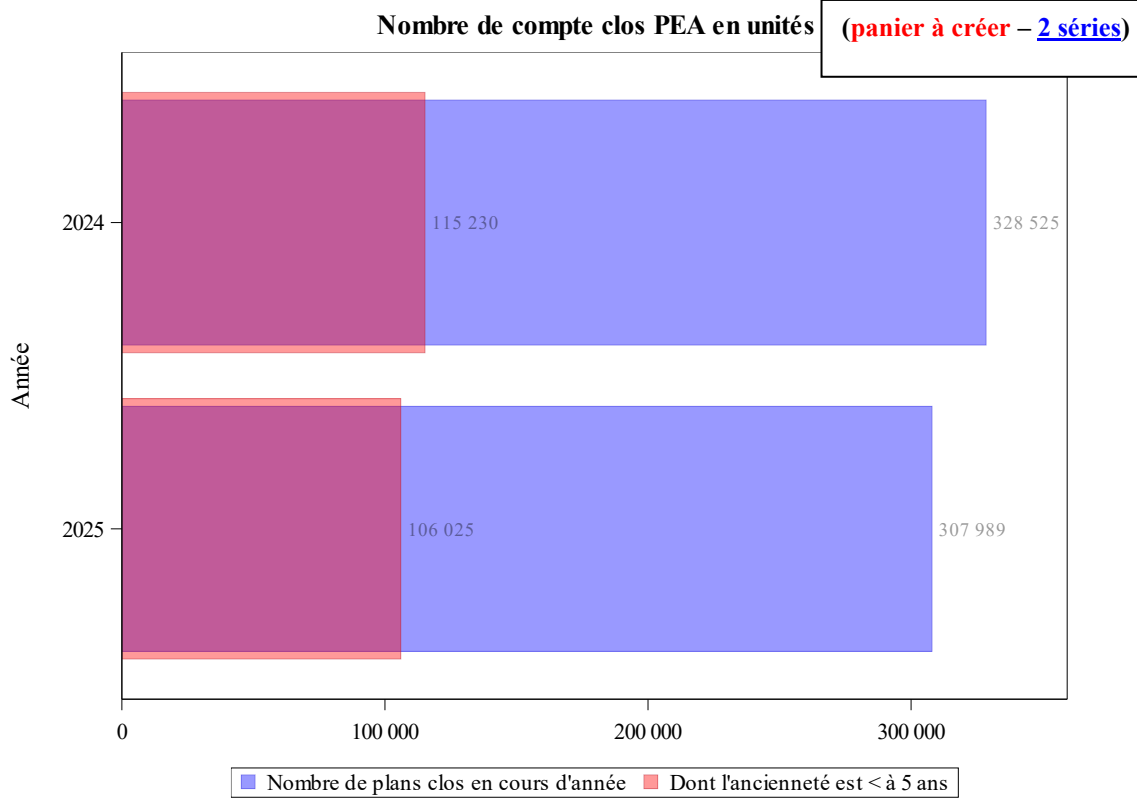
Encours des comptes titres par nature d'instrument – (panier à créer - ? séries)

(En %)





Nombre de plans clos



Notes méthodologiques

Au titre de l'article D221-112 du Code Monétaire et financier, « la Banque de France collecte auprès des teneurs de compte-conservateurs, dans le cadre des dispositions de l'article L. 141-7, des informations statistiques relatives aux plans d'épargne en actions, définies par arrêté du ministre chargé de l'économie. Ces informations sont collectées pour l'année civile précédente avant la fin du mois de février de chaque année. Elles sont communiquées par la Banque de France au ministre chargé de l'économie avant la fin du mois d'avril de la même année. »

Les Plans en Épargne Actions sont composés d'un compte espèce et, le cas échéant, d'un compte titre sur lequel sont enregistrés les titres achetés dans le cadre du plan (article L221-30 du Code monétaire et financier). Dans les données présentées ici, les encours totaux et les encours par nature d'instrument se réfèrent seulement aux comptes titres.

Le plafond est actuellement fixé à 150 000 euros pour les PEA et 225 000 euros pour les PEA-PME.

Les OPC sont des organismes de placement collectif.

Les statistiques sur les PEA et PEA-PME sont établies à partir des résultats d'une enquête annuelle menée par la Banque de France auprès des teneurs de compte-titres.

Les 30 établissements retenus sur l'échantillon représentent 73,8 % des encours PEA gérés par les teneurs de compte-conservateurs français, et 81,1 % des encours PEA-PME.

Les chiffres présentés dans les tableaux de résultat de l'enquête ont été extrapolés sur la base de la représentativité de l'échantillon ayant répondu pour donner une situation représentative du nombre de comptes gérés et de l'encours détenu par l'ensemble des établissements gestionnaires de plan PEA et PEA-PME à partir des encours totaux et du nombre total de PEA et PEA-PME obtenu par la collecte relative aux statistiques sur les titres en détention de la Banque de France (collecte PROTIDE).

